

7^{ES}
RENCONTRES
ANNUELLES DU
BIOCONTRÔLE
26 JANVIER 2021 | PARIS

Le biocontrôle :
comment atteindre 30 %
du marché en 2030 ?



Partenaires des 7^{es} Rencontres annuelles du biocontrôle

ACTION PIN
AGRAUXINE
AKINAO
BASF
BAYER
BELCHIM
CBC BIOGARD
CERTIS EUROPE
DE SANGOSSE
KOPPERT FRANCE
LALLEMAND PLANT CARE
SUMI AGRO FRANCE
SUTERRA
SYNGENTA
TOTAL FLUIDES
UPL FRANCE

SOMMAIRE

- P 3 Le Grand Témoin:** Stéphane Layani, président du Marché international de Rungis
- P 4** Diffusion vidéo: Témoignage d'Olivier Dutertre, SCEA Brun Production
- P 5 1^{re} séquence: Le biocontrôle dans les politiques publiques**
- P 11** Diffusion vidéo: Témoignage de Franck Debrais, chef de culture
- P 12 2^e séquence: Le biocontrôle face à la séparation du conseil et de la vente**
- P 12** Diffusion vidéo: Témoignage de David Dubois, SCEA des Sables
- P 16** Diffusion vidéo: Témoignage de Maria Teresa Garcia Munoz, présidente du Collège Officiel des ingénieurs techniques agricoles d'Almería
- P 22** Diffusion vidéo: Témoignage de Helle Mathiasen, Hortiadvice (Danemark)
- P 23 3^e séquence: Le biocontrôle, pierre angulaire des stratégies filières de demain?**
- P 25** Diffusion vidéo: Interview de Jennifer Lewis, directrice générale d'IBMA Global
- P 31** Diffusion vidéo: Témoignage d'Estefania Hinarejos Esteves, directrice d'IBMA Espagne
- P 32 Clôture: Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**
- p 35 Conclusion : Céline Barthet, Présidente d'IBMA France et Stéphane Layani**



JEAN-PAUL HÉBRARD,
Rédacteur en chef
de TV agri

Jean-Paul Hébrard,
rédacteur en chef
de TV Agri :

Mesdames et Messieurs,
bonjour, je suis très heureux
de vous retrouver pour ces
7^{es} Rencontres annuelles du
biocontrôle, organisées
par IBMA France.
Cette émission est totalement
interactive et vous êtes plus
de 700 participants inscrits
à ce direct. Vous pouvez nous
poser vos questions en les
envoyant à Flora Limache
qui me les transmettra.
Je les poserai ensuite
directement à nos intervenants.
Avant cela, j'ai le plaisir
d'accueillir Stéphane Layani.

Bonjour Stéphane ! Vous êtes président du Marché international de Rungis. Vous allez être notre grand témoin et je vous en remercie. Une première question tout d'abord : quels sont vos attendus de ce débat autour du biocontrôle ?

Le Grand Témoin, Stéphane Layani, président du Marché international de Rungis

Stéphane Layani : Ils sont énormes parce que je suis néophyte ! Je suis un peu comme le consommateur final. Car que savent les consommateurs du biocontrôle ? Même si, lors de cette crise de la Covid, on s'est aperçus que le consommateur s'intéressait de plus en plus à avoir une alimentation saine. C'est normal, il était toute la journée à la maison, faisait ses quatre repas par jour, les cuisinait. Il apportait donc une attention particulière à la manière dont sont faits les produits. On voit bien à Rungis cette tendance qui va vers plus de local, plus de bio, plus de français, plus de raisonné. Cela montre que la manière dont sont faits les produits intéresse le consommateur, intéresse l'aval et intéresse les distributeurs.



STÉPHANE LAYANI,
Président
du Marché
international de
Rungis

Jean-Paul Hébrard : Merci beaucoup Stéphane. Nous vous retrouverons en fin d'émission puisque vous êtes notre grand témoin. Pour le moment, allons à la rencontre d'un utilisateur de solutions de biocontrôle.





DIFFUSION VIDÉO

TÉMOIGNAGE D'OLIVIER DUTERTRE, SCEA BRUN PRODUCTION (82)

« Je m'occupe d'un verger de 160 hectares à la société Brun Production dans le Tarn-et-Garonne sur la commune d'Asques. Notre verger est composé de 145 hectares de pommiers et 15 hectares de kiwis. Les techniques de biocontrôle développées sur l'exploitation remontent à une quinzaine d'années maintenant. Elles ont été associées à d'autres techniques comme les techniques d'insect proof qui permettent de fermer les vergers pour limiter les attaques de carpocapse. On a utilisé principalement le virus de la granulose et puis le *Bacillus thuringiensis*, bien sûr, pour compléter cette stratégie. La confusion sexuelle a été introduite dans le verger il y a 15 ans et aujourd'hui nous travaillons avec la double confusion, qui permet de lutter contre le carpocapse et la tordeuse. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ces techniques sont efficaces par rapport à la pression carpocapse, qui est relativement faible. Nous avons eu, il y a 2 ou 3 ans, de cela des pressions tordeuse importantes et, avec les solutions alternatives, nous avons réussi à protéger nos récoltes. Toute la gestion du verger est liée à des stations météo, qui nous donnent en temps réel les températures, la vitesse du vent, les niveaux d'hygrométrie, les durées d'humectation. Cela nous permet d'adapter notre stratégie au plus proche du risque des bioagresseurs. »

Virginie ALA VOINE
Cheffe du service des
actions sanitaires en
production primaire, DGAL,
Ministère de l'agriculture et
de l'alimentation

Céline BARTHET
Présidente d'IBMA France

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-
Moselle

Denis VELUT
Membre de la Commission
Viticulture de la FNSEA

Jean-Paul Hébrard : *Quelle place pour le biocontrôle dans les politiques publiques ? C'est le thème de cette première table ronde. Céline Barthet, la première question est pour vous. Le titre du colloque est « Comment atteindre 30 % du marché en 2030 ». Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce titre ?*

Céline Barthet : Pourquoi ce titre ? Je vais commencer par donner quelques éléments de contexte. D'après le dernier baromètre d'IBMA France sur 2019, les solutions de biocontrôle représentent environ 11 % du marché de la protection des plantes. Cela signifie que de 2019 à 2030, en dix ans, il va falloir ni plus ni moins multiplier par trois cette part de marché. C'est un vrai challenge. Nous verrons par la suite, dans nos échanges, qu'il existe différents leviers pour atteindre cet objectif, très ambitieux il est vrai.

Jean-Paul Hébrard : *Un véritable challenge. Dominique Potier, vous êtes agriculteur. Est-ce que vous utilisez des solutions de biocontrôle sur votre exploitation ?*

Dominique Potier : Oui, tout à fait, je suis agriculteur, même si je n'exerce pas le métier en ce moment, puisque j'assure mon mandat de député à plein-temps. Mais dans ce mandat, j'œuvre à fond pour le biocontrôle et ce, depuis plusieurs années.

1^{re} SÉQUENCE : Le biocontrôle dans les politiques publiques



CÉLINE BARTHET,
Présidente d'IBMA France

Jean-Paul Hébrard : *Et justement, vous utilisez des solutions de biocontrôle sur l'exploitation ?*

Dominique Potier : Nous sommes en agriculture biologique et n'avons donc pas besoin, en polyculture-élevage, de ces solutions de biocontrôle, mais bien sûr cela nous arrive. Et puis je pense surtout à l'ensemble de l'agriculture, l'agriculture conventionnelle et toutes les autres formes d'agriculture que la polyculture-élevage. Bien sûr, le biocontrôle est une arme pour le futur ! C'est un outil de réconciliation entre nature et culture scientifique, un outil de réconciliation entre la société et l'agriculture. Et c'est trouver un point d'équilibre entre la puissance publique et la puissance privée qui permettra son déploiement.



DOMINIQUE POTIER,
Député de
Meurthe-et-
Moselle



Jean-Paul Hébrard : *Justement, comment inscrivez-vous le biocontrôle dans la transition agroécologique que vous défendez depuis quelques années ?*

Dominique Potier : C'est un outil qui est au service de cette transition agroécologique et, ce dont je me réjouis, c'est qu'il y ait une sorte de continuum démocratique, politique, en dehors des majorités. Sous la précédente majorité, nous avons fait un pas décisif en apportant une définition du biocontrôle. Il est important que, juridiquement, on ait une définition. Cette définition doit elle-même évoluer, mais en tout cas, l'acte politique a été posé. Nous avons également créé au niveau de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) des moyens inédits en ouvrant des capacités de recrutement de ressources humaines et en déplaçant les crédits pour l'Anses. Nous avons aussi créé un coupe-file, une sorte de circuit privilégié pour le biocontrôle, afin qu'il soit mieux traité que les autres solutions chimiques, pour accélérer cette transition et apporter des solutions aux agriculteurs. Je



crois qu'il faut amplifier cet effort aujourd'hui et je me réjouis que la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle, que j'ai portée dans la loi Egalim, prenne forme dans un texte que nous partageons totalement.

Que dit ce texte ? Qu'il faut renforcer les moyens de la puissance publique, qu'il faut qu'on puisse accélérer et simplifier les procédures d'auto-

risation. Il y a un vrai sujet entre l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité des aliments) et l'Anses, avec des files d'attente qui sont un peu insupportables. On manque de moyens, mais la loi le permet, il y a un plan de relance, alors il faut y aller. Aujourd'hui, on a tout ce qu'il faut pour accéder à la recherche, accéder à des procédures administratives et apporter des solutions à des agriculteurs et à une société qui ne demandent que cela. C'est le grand point d'accélération.

Jean-Paul Hébrard : *Denis Velut, vous venez tout droit de Champagne, vous êtes producteur de champagne. Utilisez-vous du biocontrôle sur votre exploitation ?*

Denis Velut : Oui, un peu comme tous les viticulteurs de France et de Navarre, puisque le soufre est le premier produit de biocontrôle, même si on ne le savait pas à l'époque. Je teste aussi des solutions avec d'autres produits de biocontrôle mais, sur les cultures pérennes, comme la vigne, c'est très compliqué de ne faire que du biocontrôle. Donc, il est utilisé en association pour limiter justement l'IFT (Indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires) de produits chimiques.

Jean-Paul Hébrard : *De façon globale, quelle est la perception du biocontrôle par les agriculteurs ?*

Denis Velut : C'est vrai que c'est une façon de protéger les plantes différente, nouvelle, novatrice. L'agriculteur, pour le moment, manque un peu de repères justement parce que c'est nouveau. C'est aussi une autre approche de la protection des végétaux puisque ce n'est pas du binaire : on va accompagner, aider la plante soit à se renforcer face aux bio-agresseurs, soit faciliter des auxiliaires pour la protéger. C'est un tout autre concept. Il faut donc du temps, des moyens et beaucoup de pédagogie pour accompagner les agriculteurs pour qu'ils y arrivent.

Jean-Paul Hébrard : *En France, nous sommes assez en avance en matière de biocontrôle. Est-ce positif selon vous ou redoutez-vous*

qu'à l'échelon européen cette avance puisse être remise en cause ?

Céline Barthet : Comme le disait Dominique Potier, la France est le premier État membre en Europe à avoir inscrit dans le code rural une définition du biocontrôle, qui plus est, à deux niveaux. Je ne vais pas rentrer dans le détail mais il y a le biocontrôle au sens large et il existe aussi ce que l'on appelle plus communément la liste officielle des produits de biocontrôle, qui est mise à jour mensuellement et est un peu plus restrictive. Effectivement, on sent que pour aller encore plus loin, il faut déployer ces solutions. En France, nous avons déjà ce cadre qui existe. La cible suivante, bien sûr, c'est l'Europe. Cela fait déjà partie de l'axe 4 de cette stratégie nationale. Nous savons par ailleurs que la France va prendre la présidence du Conseil de l'Europe au premier semestre 2022, ce qui donnera, à n'en pas douter, un coup d'accélérateur à cette reconnaissance européenne du biocontrôle qu'IBMA France supporte.

Dominique Potier : Pourquoi est-ce que nous sommes ici ? Pour demander au président Emmanuel Macron d'inscrire à l'agenda européen du premier semestre 2022 dans le cadre du New Green Deal, dans le cadre de la procédure Farm to Fork, l'accélération d'une taxonomie. C'est un nom un peu barbare, mais c'est la définition précise de ce qu'est le biocontrôle à l'échelle européenne. Il faut créer les mêmes accélérateurs que ceux créés il y a quelques années sous la précédente majorité en France, à savoir, une inscription en coupe-file, une reconnaissance européenne, une communication possible entre les États membres et une coopération des instituts scientifiques. S'il y a une perspective « One health » sur les sols, sur le végétal, s'il y a des conséquences sur la santé des animaux, sur les épizooties et sur la santé humaine, c'est bien qu'il y ait à la racine, dans le soin aux végé-



DENIS VELUT,
Membre de la
Commission
Viticulture de la
FNSEA

taux, une alternative à la chimie. De manière pacifiée aujourd'hui, nous pouvons dire que la chimie est née dans l'après-guerre et qu'un siècle après, dans les décennies qui viennent, elle va s'éteindre comme solution majoritaire et laisser la place à de nouvelles alternatives. C'est le moment, en Europe, d'accélérer en prenant exemple sur ce que nous avons fait en France et que nous déployons : nous avons des opérateurs historiques, des grandes sociétés, nous avons des start-ups qui aujourd'hui ont trouvé à travers IBMA un lieu de dialogue, de coopération. La puissance publique doit tout faire pour accélérer cela et le porter à l'échelle européenne. C'est une formidable espérance.

Jean-Paul Hébrard : ***Vous avez beaucoup parlé de stratégie, du déploiement de cette stratégie et nous sommes en contact avec Virginie Alavoine, cheffe du service des actions sanitaires en production primaire à la direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pouvez-vous nous rappeler les avancées du déploiement de la stratégie nationale de biocontrôle ?***

Virginie Alavoine : Bonjour à tous ! Les différents participants ont évoqué cette stratégie du biocontrôle et je pense que c'est vraiment primordial. Avant que vous ne rentriez dans le détail, je voulais insister sur le fait qu'au-delà d'un schéma classique c'est vraiment un acte politique assez fort qui s'inscrit vraiment dans la stratégie européenne de Farm to Fork. Il est vraiment important que nous portions cette stratégie au niveau national et aussi au niveau européen pour impulser le développement de ces produits. Il ne faut pas s'arrêter aux frontières de notre pays, car cela trouve vraiment sa place dans tous les textes qui ont pu être rédigés par les instances européennes : que ce soit le Green Deal ou la stratégie Farm to Fork, le biocontrôle a toute sa place à prendre et répond aux objectifs européens. C'est donc un

enjeu vraiment très important et c'est pour cela que, de mon point de vue, je le répète, cette stratégie est vraiment un acte politique fort.

Jean-Paul Hébrard : ***Pour rester sur le chapitre Farm to Fork, Céline Barthet, est-ce que justement vous attendez des opportunités, des perspectives ?***

Céline Barthet : Forcément, c'est quelque chose que l'on accueille positivement, puisque cela décline au niveau européen ce que l'on connaît en France depuis plusieurs années et qui avait été lancé avec le Grenelle : une baisse progressive des produits phytopharmaceutiques conventionnels. Cela sera forcément un levier pour déployer et faire reconnaître le biocontrôle au niveau européen, et donc intéressant pour les pays qui ne sont pas encore dotés de disposition nationale. Mais il faudra faire attention en France de ne pas avoir cet effet « mille-feuille » qui viendrait superposer de nouvelles dispositions à ce qui existe déjà et qui globalement fonctionne correctement.

Jean-Paul Hébrard : ***Nous avons évoqué tout à l'heure que le biocontrôle n'est pas vraiment connu du grand public. Lorsque vous en parlez avec vos autres collègues, députés et amis parlementaires, le connaissent-ils ? Est-ce qu'il est compliqué quelquefois de prendre des décisions sur le biocontrôle si on ne connaît pas ?***

Dominique Potier : Non, je crois que c'est de plus en plus connu et de plus en plus attendu. Bien sûr, les agriculteurs, qui ont bien d'autres soucis, attendent des solutions simples dans leur mise en œuvre. Ils attendent, vous l'avez parfaitement dit à la FNSEA, d'être sécurisés dans la mise en œuvre des produits. Et il me semble qu'aujourd'hui nous avons quelques instruments qui doivent faciliter ce déploiement, parce que le biocontrôle n'est qu'un outil technique, une technologie, une application d'une science dans une démarche agronomique plus large. Je me réjouis que la reconnaissance d'HVE3 soit un accélérateur de



VIRGINIE ALAVOINE,
Cheffe du service
des actions
sanitaires en
production primaire,
DGAL, Ministère de
l'agriculture et de
l'alimentation



cette agroécologie, car dans cette stratégie d'HVE3, la prise en compte des solutions de biocontrôle est totalement pertinente. Je me réjouis aussi qu'il y ait un plan protéine qui permette de refaire de l'agronomie, de regagner notre autonomie en protéines pour l'alimentation animale et humaine. Là aussi les solutions de biocontrôle vont s'inscrire dans un allongement des rotations. La perspective des mosaïques paysagères, des méteils, ouvre de nouvelles perspectives. Il n'y a pas une seule solution : il y a le biocontrôle, combiné à un retour de l'agronomie, à une reconnexion de l'élevage et des grandes cultures, qui apporte une solution verte aujourd'hui très attendue. Parce que nous sommes là pour poser les actes, je redis notre confiance dans le président de la République pour que la cause du biocontrôle avance en Europe dans le premier semestre 2022.

Jean-Paul Hébrard : *Le message est clair. Denis Velut, vous qui êtes agriculteur, viticulteur, comment encourager le recours au biocontrôle en France ?*

Denis Velut : Nous avons besoin d'une offre plus large pour répondre à toutes les problématiques. Il faut proposer des solutions qui soient viables économiquement, ou aider

à la transition, parce que cela ne va pas se faire du jour au lendemain. Quand j'ai commencé ma carrière, nous étions dans l'ère du « on / off » : si on avait un bioagresseur, on pouvait employer un produit pour lutter contre.. Aujourd'hui, les bioagressions sont toujours là. Avec les produits de biocontrôle, la réponse est multiple et diversifiée. Elle n'est plus systématique et apparaît comme moins sécurisante concernant l'efficacité et le retour économique. Pour apporter une réponse face aux bioagresseurs, il faut mettre bout à bout plusieurs fragments de solutions : l'agronomie, les produits, etc. Il faut aussi pouvoir travailler sur des OAD (outils d'aide à la décision) et améliorer le conseil avec, surtout, des plateformes de démonstrations au champ ! Il y a par ailleurs un enjeu côté recherche : il faut mieux connaître les parasites, leur évolution, leurs conditions d'apparition. Nous avons encore de très grosses lacunes sur ce sujet.

Jean-Paul Hébrard : *Justement, l'offre en solutions de biocontrôle est-elle suffisante aujourd'hui ?*

Céline Barthet : C'est vrai que j'ai mentionné tout à l'heure ces 11 % qui progressent d'année en année. Mais si on observe culture par culture, il faut bien reconnaître que la vigne,

l'arboriculture, le maraîchage (les « VAM ») sont souvent mieux lotis que les grandes cultures. C'est un état de fait. On sait néanmoins, d'après les enquêtes que l'on effectue auprès de nos adhérents, que dans les produits qui arrivent à deux ans, voire un peu plus loin, un focus est fait sur ces grandes cultures, qui mobilisent beaucoup la recherche. C'est vrai que le pas de temps est long, car on est sur du développement, mais cela arrive.

Jean-Paul Hébrard : ***Vous êtes plus de 700 inscrits à ce direct !... Flora Limache, y a-t-il des questions pour nos invités ?***

Flora Limache : Bonjour à tous ! Nous avons effectivement une question de la part de Pascal Trémeau de Phyto Service, concernant la liste des produits de biocontrôle. Il y a d'un côté la définition des produits de biocontrôle dans le code rural et de l'autre, la liste administrative des produits de biocontrôle. Il existe aussi des substances de base et des substances à faible risque. Ne pouvons-nous pas simplement avoir une liste échappant aux contraintes pesant sur les produits phytosanitaires conventionnels ?

Dominique Potier : Il faut se garder de tout angélisme. Ce n'est pas parce qu'un produit est naturel qu'il est inoffensif. Et en cela, il faut que l'Anses fasse son travail de sécurité et elle le fait bien, mais pas assez vite d'après les opérateurs. C'est ce que j'entends en tout cas. Donc il faut que l'Agence se dote de moyens et que l'État lui donne comme mission d'aller plus vite et plus fort, en recrutant les compétences nécessaires pour les autorisations et en déployant tous les moyens de la recherche au sein de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) pour accélérer les solutions. Vous savez, il y a aussi des questions administratives, ce qu'évoque cette question, qui est très pertinente. Sans entrer dans le détail, il existe aujourd'hui des produits pour lutter contre la septoriose, maladie qui concerne les grandes cultures, qui sont bloqués dans des listes d'attente

européennes parce qu'on a dénoncé ici un néonicotinoïde dans cette liste. C'est ubuesque ! Il faut aujourd'hui retrouver une fluidité, même s'il ne faut en aucun cas minorer les questions de sécurité, qu'on soit dans le biocontrôle ou dans des produits traditionnels. Mais on ne peut pas, administrativement et politiquement par nos défaillances, par inertie ou par désinvolture, freiner ce que la science et l'esprit d'entreprise offrent aujourd'hui comme solutions attendues par nos concitoyens. On vit une crise sanitaire, on sait qu'il y a un lien entre le sol et la santé humaine. Au cœur de ces dispositifs, il y a un outil formidable qui est animé aujourd'hui par un esprit d'innovation que nous devons tous saluer. Il faut que la puissance publique emploie et déploie plus fortement ce dispositif, et surtout, qu'elle lui permette de se développer.

Jean-Paul Hébrard : ***Une seconde question peut-être ?***

Flora Limache : Au sujet des délais d'évaluation de l'Anses, Christian Leroux de la société M2I mentionne que le directeur général de l'Anses reconnaît devant les commissions parlementaires que le délai de traitement des dossiers de biocontrôle est de 450 jours au lieu des 6 à 8 mois prévus dans la loi. Comment accélérer ces délais ?

Céline Barthet : Je partage le constat, effectivement. Même si on a pu noter une nette amélioration ces dernières années avec un raccourcissement des délais, nous ne sommes pas encore dans les délais impartis. Une solution ? Des moyens humains, sans doute. Je pense qu'en premier lieu, ce serait d'étoffer encore plus les équipes dédiées au biocontrôle à l'Anses. Ce serait peut-être la première des choses à faire.

Jean-Paul Hébrard : ***Très pragmatique. Virginie Alavoine, Céline Barthet, Dominique Potier, Denis Velut, merci beaucoup. À présent, nous allons écouter le témoignage de ce viticulteur de Bordeaux, qui utilise lui aussi des solutions de biocontrôle.***



DIFFUSION VIDÉO

TÉMOIGNAGE DE FRANCK DEBRAIS, CHEF DE CULTURE

« Je suis chef de culture d'une propriété de 120 hectares où on retrouve essentiellement quatre cépage : du Merlot noir, du Cabernet sauvignon, du Petit verdot et du cabernet franc. Cela représente entre 800 000 et 900 000 pieds de vigne. Nous avons aussi 7 hectares et demi de blanc où l'on retrouve de la Muscadelle, du Sémillon et du Sauvignon.

Je gère une équipe de 30 personnes environ et nous employons des produits de biocontrôle à base de *Bacillus amyloliquefaciens* de souche D-747. Cela concerne essentiellement le stade 1 pour lutter contre le botrytis et, en même temps, pour respecter les résidus. C'est très important pour nous aujourd'hui pour que nous ne retrouvions rien au niveau des vins. Nous faisons aussi de la confusion sexuelle depuis 2006 sur l'intégralité du vignoble. »

Claude BIZIEUX

Directeur approvisionnement,
des territoires et de la vie
coopérative et référent
biocontrôle de la CAMN

Ronan GOFF

Vice-président d'IBMA
France

Philippe NOYAU

Président de la commission
« production végétale »
de l'Assemblée Permanente
des Chambres d'Agriculture
Vice-président du Contrat
de solutions

Olivier RUCK

Chargé du dossier
« séparation conseil/
vente », DGAL, ministère
de l'Agriculture
et de l'Alimentation

2^e SÉQUENCE : Le biocontrôle face à la séparation du conseil et de la vente

Jean-Paul Hébrard : On se retrouve pour ce second plateau : « Le biocontrôle face à la séparation du conseil et de la vente ». On le sait, il s'agit d'une question importante. Claude Bizieux, je vais commencer avec vous, mais avant de vous donner la parole, nous allons écouter l'un de vos producteurs adhérents, pour connaître ses attentes en matière de conseil lié aux produits de biocontrôle.

DIFFUSION VIDÉO

TÉMOIGNAGE DE DAVID DUBOIS, SCEA DES SABLES



Le Conseil aujourd'hui c'est beaucoup de notre travail au quotidien, nos observations, les répétitions, c'est beaucoup de visuel, de l'observation au champ. Nous sommes aussi beaucoup sollicités par des fournisseurs qui peuvent nous proposer de nouvelles solutions, qui viennent sur nos exploitations, qui regardent nos essais, on échange et, ensuite, on peut repositionner d'autres protocoles. Il y a également toute une partie conseil venant de techniciens locaux type CDDM (Comité départemental de développement maraîcher) ou des qualitiens de notre coopérative, et tous les fournisseurs locaux comme la CAMN qui nous accompagne depuis plusieurs années sur ces projets. Derrière tout ça nous donnons des informations à nos qualitiens et faisons tout un travail avec nos collègues, dans notre coopérative, pour faire un passage d'information, afin de pouvoir tout de suite retransposer ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Sur les différentes gammes et espèces potagères que je produis, j'aimerais avancer plus vite : pour cela, il faut trouver des solutions en interne ou avec les gens qui nous entourent. Ce qui me manque aujourd'hui c'est un guide des bonnes pratiques qui nous permettrait d'utiliser telle ou telle solution de biocontrôle pour lutter contre des ravageurs ou des maladies sur nos cultures. »

Jean-Paul Hébrard : *Claude Bizieux, on le voit, les attentes de David Dubois sont différentes pour les produits du biocontrôle. Est-ce que l'on peut généraliser cela à tous les adhérents ou producteurs de votre coopérative ?*

Claude Bizieux : En préambule, je précise que la CAMN est une coopérative d'approvisionnement complètement dédiée aux cultures spécialisées, essentiellement maraîchage, arboriculture et viticulture. La démarche a été engagée depuis longtemps au sein des filières spécialisées. C'est une orientation que nous avons prise dès 1995 pour accompagner le développement du biocontrôle.

Jean-Paul Hébrard : *Parlons juste-ment séparation du conseil et de la vente. Olivier Ruck, on vous a fait venir pour faire de la pédagogie. Où en est-on aujourd'hui ? Pouvez-vous faire un point synthétique sur ce sujet ?*

Olivier Ruck : Nous avons basculé dans ce nouveau monde de la séparation du conseil et de la vente au 1er janvier 2021 et, depuis cette date, toutes les entreprises qui sont concernées dans le domaine de la distribution, de l'application ou du conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ont dû faire un choix d'activité lorsqu'elles avaient, pour certaines, l'exercice d'activités incompatibles. Il a donc fallu choisir entre d'une part la vente / l'application / la mise sur le marché et d'autre part le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Certaines ont fait ce choix avant le 1er janvier. Pour celles qui ne l'ont pas encore fait, puisque c'est une réforme d'ampleur pour l'ensemble de ces entreprises, l'année 2021 constituera un temps de transition. Les indications que nous avons recueillies pour l'instant montrent que la majorité des entreprises qui devaient se positionner parce qu'elles exerçaient des activités incompatibles ont plutôt fait le choix de conserver la vente, à défaut de s'orienter vers le conseil. Pour autant, cela n'empêche pas ces mêmes entreprises, dans un



deuxième temps, de faire quand même le choix du conseil.

Jean-Paul Hébrard : *Ronan Goff, vous les connaissez ces entreprises, c'est plus que la majorité !*

Ronan Goff : On ne va pas les compter mais plus de 95 % des sociétés ont choisi la vente, à l'exception de quelques pionniers, je pense à Limagrain, à Euralis. Mais effectivement, le constat, après un mois, c'est que la très grande majorité de la distribution française a choisi la vente.

Jean-Paul Hébrard : *Et vous Claude Bizieux, qu'avez-vous choisi ?*

Claude Bizieux : Nous avons choisi la vente, puisque la première mission de la coopérative est l'approvisionnement pour l'ensemble des familles de produits nécessaires aux attentes et besoins de nos adhérents producteurs. Nous étions déjà très engagés sur la voie du biocontrôle, comme je l'ai dit tout à l'heure, avec un certain nombre d'autres structures qui accompagnent les adhérents producteurs, notamment sur les régions Pays de Loire et Bretagne. À la lecture de l'ordonnance et



CLAUDE BIZIEUX,
Directeur
approvisionnement,
des territoires et de
la vie coopérative
et référent biocontrôle
de la CAMN

OLIVIER RUCK
Chargé du dossier
« séparation
conseil/vente »,
DGAL, Ministère de
l'agriculture et de
l'alimentation



notamment de l'article L.254, il est toujours possible de promouvoir, de mettre en application et d'assurer le déploiement des solutions de biocontrôle qui ont des fiches CEPP (certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques). Nous nous sommes donc appuyés là-dessus.

Jean-Paul Hébrard : *Olivier Ruck, pouvez-vous nous donner quelques explications sur cet article ?*

Olivier Ruck : Effectivement, même avant l'ordonnance de 2019, le Gouvernement a encouragé le biocontrôle par diverses dispositions. L'ordonnance s'inscrit totalement dans cette voie puisqu'il est possible, pour les entreprises qui font de la distribution, de continuer à faire la promotion, la mise en œuvre et la facilitation de la mise en place des actions CEPP, qui concernent majoritairement les produits de biocontrôle. C'est donc une disposition qui va totalement dans le sens de l'histoire du biocontrôle et de son développement. Deux autres dispositions de cette ordonnance vont aussi dans le sens d'un encouragement du développement du biocontrôle puisqu'il y a une exonération du conseil stratégique pour les exploitants qui utiliseraient des produits de biocontrôle sur leurs surfaces en totalité. Enfin, les conseils stratégiques et spécifiques, anciennement appelés les préconisa-

tions, doivent en priorité encourager les méthodes alternatives, dont les produits de biocontrôle font partie.

Jean-Paul Hébrard : *Conseils stratégiques, conseils produits, conseils de préconisation... Vers quels types de conseils les chambres d'agriculture vont-elles se diriger ?*

Philippe Noyau : Pour les conseils sur le produit, celui qui vend le produit va conseiller sur son utilisation. Mais les chambres d'agriculture ont toujours été positionnées sur le conseil de préconisation. Elles continueront donc à donner ce conseil, selon les cas. Certaines chambres d'agriculture départementales ne font quasiment pas de conseil de préconisation quand d'autres sont très engagées et accompagnent des groupes de développement agricole depuis un certain temps déjà. Nous accompagnons donc environ 50 % des agriculteurs. Les chambres d'agriculture sont en train de voir comment elles vont s'organiser pour pouvoir prodiguer un conseil individuel aux agriculteurs qui le souhaiteront plutôt qu'un conseil collectif. Nous allons aussi observer comment ces derniers vont réagir.

Jean-Paul Hébrard : *Qui a les compétences, justement, pour assurer le conseil lié au biocontrôle ?*

Philippe Noyau : C'est évidemment celui qui a un contact direct avec l'agriculteur, et tout intervenant doit avoir cette capacité. Sachant que, lorsque l'on utilise du biocontrôle, l'approche est différente. Nous ne sommes plus dans la configuration « un problème, une solution ». C'est un ensemble de solutions qu'il faut apporter et un changement de pratiques au niveau de l'entreprise globale.

Jean-Paul Hébrard : *Ronan Goff, est-ce que cette séparation conseil/vente a un impact au sein d'IBMA ?*

Ronan Goff : Évidemment, quand on voit que la majorité des distributeurs est restée dans la vente, on a le droit d'être inquiets. Je pense notamment aux techniciens, chez les distributeurs, qui auparavant

intervenaien sur les deux et vont maintenant devoir faire uniquement de la vente. Cependant, je pense que de nouveaux conseils vont voir le jour. Les Chambres, comme vous l'avez dit, vont aussi faire le travail. Donc cela va être différent et il est encore un peu tôt pour juger. Nous allons d'abord voir comment tout cela se met en place.

Jean-Paul Hébrard : *Prenons une illustration très concrète avec vous, Claude Bizieux. Au sein de votre entreprise, comment le conseil biocontrôle va-t-il se mettre en place ?*

Claude Bizieux : Pour l'accompagnement des producteurs, il s'agit vraiment d'un travail collectif. Il associe l'ensemble des parties prenantes comme le CDDM, donc les structures de conseil indépendantes, les structures de conseil directement liées aux chambres d'agriculture, et également des services techniques affiliés aux organisations de producteurs. Tout l'enjeu est de coordonner ce travail d'ensemble et ce travail collectif pour structurer sa mise en place et mesurer l'efficacité des solutions de biocontrôle vis-à-vis des producteurs. Si possible il faut valoriser au mieux vers l'aval ce travail.

Jean-Paul Hébrard : *Est-ce que vous avez les références techniques suffisantes ?*

Claude Bizieux : Aujourd'hui non, pas assez. Il faut être lucide sur le fait qu'il y a un enjeu énorme. David Dubois y fait référence d'ailleurs parce qu'il parle du besoin d'un référentiel biocontrôle, d'un guide des résultats, des bonnes conditions d'utilisation. C'est là où nous avons besoin des compétences, des expériences, des formations de l'ensemble des structures et des personnes qui sont vraiment engagées dans cette voie. Ce travail est absolument fondamental. On l'observe parce qu'il y a des combinaisons de solutions et que le contrat de solutions a pour rôle de fédérer l'ensemble de ces parties prenantes. En revanche, il y a encore un énorme travail à faire de déclinaison au niveau des



PHILIPPE NOYAU,
Président de la
commission « production
végétale »
de l'Assemblée
Permanente des
Chambres d'Agriculture
Vice-président du
Contrat de solutions

régions, des départements, pour faire travailler les acteurs ensemble.

Jean-Paul Hébrard : *Philippe Noyau, vous allez plus loin en disant que l'État n'investit pas assez dans la recherche. Pouvez-vous nous expliquer cela ?*

Philippe Noyau : Nous avons besoin de recherche privée mais aussi de recherche au niveau de l'État, qui doit accompagner encore plus ce changement. Nous avons besoin de fermes de référence, d'une vision globale et de temps : une transition, ce n'est pas une rupture. Pour aller plus vite, convaincre les agriculteurs de mettre en place toutes ces solutions qui arrivent et ne pas avoir peur de prendre des risques, il faut effectuer des démonstrations, accomplir ce transfert, amener les agriculteurs sur des exploitations de référence pour qu'ils voient, qu'effectivement, cela fonctionne.

Jean-Paul Hébrard : *Nous sommes dans une vision franco-française, mais nous allons élargir et aller à la rencontre de Maria Teresa Garcia Munoz, qui va nous expliquer comment se passent le conseil et la vente dans le sud de l'Espagne.*



RONAN GOFF
Vice-président d'IBMA
France

DIFFUSION VIDÉO

TÉMOIGNAGE DE MARIA TERESA GARCIA MUNOZ, PRÉSIDENTE DU COLLÈGE OFFICIEL DES INGÉNIEURS TECHNIQUES AGRICOLES D'ALMERIA (COIALAL, COLEGIO OFICIAL DE INGENIEROS TÉCNICOS AGRÍCOLAS DE ALMERÍA)



Quelle est votre entité ?

Bonjour, je suis Maria Teresa Garcia Munoz. Je suis la présidente du Collège officiel des ingénieurs techniques agricoles d'Almeria et je représente 1 400 professionnels dont 80 % environ sont spécialisés dans le conseil à des exploitations agricoles qui pratiquent la culture sous serres.

Le conseil est-il privé en Espagne ?

Le conseil de produits phytosanitaires est privé. Avant, le conseil était réalisé par l'administration, notamment ici à Almeria où la culture sous plastique est très implantée. Mais aujourd'hui le conseil est totalement privé.

Le Conseil est-il séparé de la vente en Espagne ?

Le conseil n'est pas séparé de la vente. Mais, selon moi, le véritable enjeu est autre. Le conseil a aujourd'hui valeur de recommandation. Or, il devrait exister pour les produits phytosanitaires des ordonnances obligatoires, comme en médecine humaine et animale, dans le but de contrôler l'achat de ces produits phytosanitaires. Les conseillers ont besoin de savoir si leurs recommandations ont été suivies.

Quelle place occupe le biocontrôle ?

Le biocontrôle est prioritaire dans la protection intégrée, cela est inscrit dans un décret qui suit une directive européenne. Ce décret stipule que, parmi toutes les solutions de protection végétale, il faut prioriser les produits les moins agressifs vis-à-vis de l'environnement. »



Jean-Paul Hébrard : *Ronan, nous l'avons bien compris nous sommes dans une phase de transition. Pour vous industriels, est-ce facile ? Avez-vous besoin de visibilité ?*

Ronan Goff : Nous avons toujours besoin de visibilité. C'est vrai que nous sommes dans un monde qui change. Je dirais que, en tant qu'industriel, ma première priorité est d'abord d'innover, d'investir dans la recherche, comme nous l'avons dit tout à l'heure, pour développer et amener au marché de nouvelles solutions de biocontrôle, que ce soit dans les cultures spécialisées, pour lesquelles elles existent en plus grand nombre, ou, davantage encore, dans les grandes cultures, pour lesquelles ces solutions sont encore trop peu disponibles. Nous, industriels, nous devons amener des solutions au marché, de la start-up à la multinationale, pour justement faire que dans dix ans, nous soyons passés de 11 % à 30 % de solutions de biocontrôle. Sinon, nous n'atteindrons jamais cet objectif des 30 %.

Jean-Paul Hébrard : *Je reviens sur vos propos, Olivier Ruck. Voulez-vous dire que des exploitations qui n'emploieraient que des solutions de biocontrôle seraient exemptées de conseil stratégique ?*

Olivier Ruck : Oui, c'est cela. C'est aussi prévu dans l'ordonnance, c'est totalement dans sa logique : les produits de biocontrôle présentant moins d'impact pour la santé et l'environnement, ils entrent tout à fait dans la définition de ces méthodes alternatives qu'évoquait Maria Teresa Garcia Munoz et qui justifie que l'utilisation de ces produits soit moins encadrée.

Jean-Paul Hébrard : *Quand on parle de séparation du conseil et de la vente, il y a des chiffres clés à connaître. Quels sont-ils ?*

Olivier Ruck : Là encore, l'ordonnance fixe des seuils de séparation. 10 % est le seuil maximal qu'une personne est autorisée à détenir dans le capital d'une entreprise qui exerce une activité de vente ou d'application, si elle exerce elle-même cette activité de conseil. Ce seuil de 10 % vaut pour une personne. Un seuil cumulé a été fixé. Ainsi, lorsque plusieurs personnes détiennent ensemble des parts de capital d'une entreprise de distribution, elles ne peuvent pas dépasser un seuil de 32 % lorsqu'elles sont par ailleurs à la tête d'une entreprise ou participent à une entreprise qui exerce une activité de conseil, donc incompatible.

Jean-Paul Hébrard : *Et le seuil moins connu, c'est celui des 2 millions d'euros ?*

Olivier Ruck : Le seuil des 2 millions d'euros est fixé pour les micro-entreprises en métropole et pour les entreprises toutes tailles confondues en Outre-Mer. Elles bénéficient d'une dérogation par l'ordonnance et peuvent exercer jusqu'au 31 décembre 2024 l'activité de vente et de conseil, si elles le souhaitent, mais elles peuvent aussi ne pas faire ce choix. Elles doivent alors respecter un maximum de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel et un maximum d'un salarié.

Jean-Paul Hébrard : *Il y a environ 800 structures de conseil aujourd'hui. Pensez-vous qu'il va y avoir une génération spontanée de micro-entreprises de conseil ?*

Olivier Ruck : Il y a un besoin de conseil évident en France. Il y en avait avant la séparation vente-conseil et il y en aura après. Il s'agit d'une réforme d'envergure pour l'ensemble de ces entreprises, dont les coopératives et les négociants, qui fournissaient l'essentiel du conseil à nos exploitants. Aujourd'hui, nous avons un socle de 800 entreprises agréées. Quelques-unes, une minorité, ont pour l'instant fait le choix d'aller vers le conseil. Il existe forcément un marché à saisir et un conseil à fournir aux exploitants. L'année 2021 est une année de transition. Le modèle économique du conseil doit se mettre en place et se stabiliser. Il va progressivement inciter un certain nombre d'acteurs à se positionner sur le conseil et, tout simplement, de nouvelles entreprises à se créer dans ce secteur.

Jean-Paul Hébrard : *Philippe Noyau ! Imaginons que je sois agriculteur : j'utilise des produits phytosanitaires, j'ai une assurance à 100 %. Je me tourne vers le biocontrôle et je n'ai plus les 100 %. Comment accompagner le maximum d'agriculteurs pour changer de logique ?*

Philippe Noyau : Il faut déjà avoir des produits abordables au niveau du prix. Nous attendons, nous agri-



culteurs, d'utiliser des produits avec le moins de risques possibles puisque le changement est un risque. Tout agriculteur en a peur, surtout s'il a vu que cela avait déjà pu mal se passer ou que la production avait été mise à mal. Il suffit d'un mauvais exemple ou deux pour qu'il se dise qu'il préfère attendre que cela se sécurise un peu, parce qu'il va investir et n'aura pas de revenu. Donc effectivement, c'est un changement profond de passer d'une solution phyto-chimique à de multiples solutions, sans compter qu'il faut anticiper. Il n'y a plus de sécurité à 100 % mais une réelle prise de risques. Les agriculteurs ont peur et il faut les accompagner aussi sur cette prise de risques.

Jean-Paul Hébrard : *Ronan, c'est merveilleux, vos clients vous disent : « On vous attend, proposez-nous une solution. »*

Ronan Goff : Disons qu'il faut former. Je vais citer trois voies. D'abord, le numérique le permet : nous sommes dans une ère digitale en pleine explosion. Énormément d'outils arrivent, donc c'est très important pour accompagner ce changement. Au niveau d'IBMA France, nous sommes aussi à l'origine de la création de l'Académie du biocontrôle, qui dispense des formations sur le sujet. En plein confinement, nous avons aussi créé

une plate-forme de streaming de contenus digitaux sur le développement durable, « My Green Training Box » en anglais, qui propose de petits modules d'e-learning sur le biocontrôle. Cela a très bien fonctionné au mois d'avril. Les prochaines masterclass devraient bientôt avoir lieu. Nous essayons donc d'offrir un accompagnement, mais ce sont de nouvelles solutions, il faut penser à les amener au marché, comment on les accompagne, etc. C'est un beau challenge.

Jean-Paul Hébrard : *Claude Bizieux, projetons-nous un peu. En 2030, au sein de votre entité, quels seront, à votre avis, les pourcentages d'utilisation du biocontrôle ? Quelles seront les parts de marché ?*

Claude Bizieux : Aujourd'hui, nous en sommes à peu près à la moitié, en quote-part, de solutions de biocontrôle par rapport à notre activité globale protection des cultures. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine. À l'horizon 2030, nous tablons sur un objectif au-delà des 50 % pour tendre vers 70-75 %. Pour autant, nous sommes à un stade auquel il est déjà très important de stabiliser les niveaux actuels. Nous avons eu une accélération considérable ces trois dernières années. En 2016-2017, nous étions à 17 %. Nous sommes passés, en 2019, au-delà des 50 %, pour redescendre ensuite un peu en-dessous des 50 %. En fait, nous avons un couloir qui est très lié aux conditions agroclimatiques, à la pression des maladies, des ravageurs... Nous défrichons sur certains aspects parce qu'il y a eu un engagement très fort des producteurs. La démarche ZRP (Zéro Résidu de Pesticide) a permis une valorisation qui a pu être effective pour certaines filières, mais moins pour d'autres. Nous sommes donc en pleine transition et il faut également consolider sur l'ensemble des filières. L'autre élément, c'est le réseau : les services techniques, les services de l'État, les distributeurs, la coopération agricole, en résumé, l'ensemble des structures et personnes qui œuvrent avec et pour les producteurs. Ce travail est donc très long, mais nous sommes dans



cette dynamique et nous comptons bien persévérer.

Jean-Paul Hébrard : *Nous allons prendre quelques questions.*

Flora Llimache : Nous avons une question de la part de Jean-François Bobon, de la coopérative Eureden : Pourquoi les produits de biocontrôle sont-ils encore classés comme des phytosanitaires, donc sous AMM (autorisation de mise sur le marché) ? Il y a une interdiction pour les sociétés choisissant la vente d'intéresser leurs techniciens à la vente de biocontrôle. Cela pose problème.

Ronan Goff : Tout simplement parce que les produits du biocontrôle sont des produits phytosanitaires, réglementés, disposant d'une AMM, qui ont été testés et disposent d'un dossier complet de mise sur le marché. Ils font donc partie de la loi qui dit que l'ensemble des produits sont sous le coup de la séparation conseil-vente. La loi a été votée avec, malheureusement, les produits de biocontrôle.

Jean-Paul Hébrard : *Questions précises, réponse précise. Une autre question*



Jean-Paul Hébrard : *En d'autres termes, il y avait un capital de connaissances, est-ce qu'il sera transféré ?*

Ronan Goff : C'est ce que je disais au début. Nous sommes tout de même inquiets car des milliers de personnes travaillaient sur le terrain et faisaient le conseil à la parcelle. Je suis dans la même situation que la personne qui pose la question : comment cela va-t-il se mettre en place ?

Jean-Paul Hébrard : *Claude Bizieux, quand vous avez choisi la vente, avez-vous pensé que vous alliez perdre un capital connaissance ?*

Flora Limache : Luc Ozanne de Sofiprotéol : Les organismes ayant choisi le conseil ne devraient-ils pas avoir le droit, voire le devoir, de vendre des produits de biocontrôle pour accélérer leur développement et leur appropriation par les agriculteurs ?

Olivier Ruck : Là encore, un rappel à la loi s'impose. De la même manière que l'ordonnance n'a pas souhaité exempter les produits de biocontrôle de cette incompatibilité d'activité, il n'est pas possible de cumuler les activités de conseil et de vente de ces produits de biocontrôle, qui présentent certes moins d'impact, mais qui restent des produits répondant à la définition des produits phytopharmaceutiques.

Je l'ai rappelé en début d'émission, un certain nombre de dispositions existaient avant la séparation de la vente et du conseil : elles encouragent le développement du biocontrôle. Ce développement ne se ferait pas exclusivement si on permettait le cumul d'activités de distribution et de conseil aux produits de biocontrôle.

Flora Limache : Question de Thierry Gerondeau de la société Perret : À l'heure où nous séparons le conseil de la vente, qui va apporter toute l'expertise et la connaissance terrain qu'avait le négoce agricole pour l'utilisation de solutions qui doivent être absolument accompagnées dans leur utilisation ?

Claude Bizieux : Le capital connaissance, nous continuons de le développer et de le faire perdurer via ce couloir de possibilités dans l'axe biocontrôle, avec la promotion et la mise en place de l'accompagnement, des résultats techniques, des résultats technico-économiques. Je pense que ce capital va continuer à être utilisé et développé. Il va évidemment y avoir des évolutions dans les structures. Mais charge à nous, tous ensemble, de ne pas perdre ce capital et de le répartir dans des structures qui continuent à travailler ensemble. J'observe que l'on peut avoir des structures qui se concertent tout en étant séparées, mais qui continuent à travailler ensemble dans l'intérêt global des filières agricoles. Je pense qu'il y a encore matière à faire et il est certain que cela passe par une évolution au niveau des personnes, de certaines mentalités, mais il ne faut surtout pas perdre ce capital et continuer à le développer.

Je rebondis sur le digital : il faut aussi que nous intensifions cette concertation avec la recherche fondamentale, la recherche appliquée, l'expérimentation, le développement, avec toute la partie mise en marché et sur la performance des produits de biocontrôle allant jusqu'à la valorisation des productions agricoles. Il nous faut aussi trouver une articulation à l'échelle locale, régionale, pour mutualiser ce savoir.

Jean-Paul Hébrard : *Une toute dernière question.*

Flora Limache : Oui, de la part de Sandrine Hallot de la FNA. Dans la majorité des cas, la combinaison des solutions de biocontrôle et de synthèse permet de réduire très fortement les consommations en produits phytosanitaires de synthèse. Dans le cas des entreprises de vente, pour promouvoir les solutions CEPP le plus efficacement possible, ces entreprises peuvent-elles promouvoir ces mélanges pour permettre un déploiement optimal du biocontrôle ?

Jean-Paul Hébrard : Question très technique. Olivier Ruck, vous n'avez pas le choix, elle est pour vous.

Olivier Ruck : Je remercie le négoce pour cette question en direct. Je vous renvoie de nouveau vers la lecture de l'ordonnance dont la définition est stricte. Elle permet uniquement à un distributeur de faire la promotion et la facilitation de ce qui conduit à l'utilisation finale de produits de biocontrôle et sans faire mention, volontairement, des produits conventionnels, qui, par association, rendraient le produit de biocontrôle plus efficace. Donc, c'est dans la limite du champ défini par l'ordonnance et les fiches actions CEPP qui définissent les produits de biocontrôle. Lorsqu'ils sont portés par ces fiches action, il est indiqué que le distributeur peut faire sa promotion du produit de biocontrôle mais sans par ailleurs inciter à la vente et

à l'achat du produit conventionnel.

Jean-Paul Hébrard : *Une dernière question un peu complexe. Vous avez travaillé sur le dossier de la séparation du conseil et de la vente pendant des mois. Imaginez-vous que 95 % des entreprises de la distribution allaient choisir la vente ?*

Olivier Ruck : Non, nous imaginions qu'une majorité opterait pour la vente, parce que, comme je l'ai dit en introduction, il s'agit d'une réforme d'envergure pour l'ensemble des entreprises. Ce n'est pas quelque chose d'anodin de choisir un type d'activité plutôt qu'un autre dans un délai contraint et, a fortiori, quand le modèle économique pour l'activité du conseil n'est pas encore stabilisé. Les premières indications nous laissaient entendre qu'une majorité se positionnerait pour la vente. C'est confirmé, mais il reste un marché à saisir. La ressource est là, notamment au sein des coopératives et des négoce, donc il faut orienter une partie de cette ressource et la valoriser pour monter des entreprises de conseil et répondre au besoin des exploitants, qui est permanent.

Jean-Paul Hébrard : *Messieurs, je vous remercie d'être venus débattre ici et d'avoir répondu aux questions car l'interactivité est toujours intéressante. Comme nous aimons élargir notre champ de vision au sein de cette émission, nous mettons le cap sur le Danemark, pour voir ce qui se passe là-bas.*



DIFFUSION VIDÉO

TÉMOIGNAGE DE HELLE MATHIASSEN, HORTIADVICE (DANEMARK)



Comment le conseil sur la protection des cultures est-il organisé au Danemark ?

Ce sont des entreprises privées qui conseillent les agriculteurs. Il n'y a pas de financement public pour ces conseils, les agriculteurs doivent payer pour les obtenir. La plupart des conseils pour les produits horticoles sont fournis par une seule entreprise, celle dans laquelle je travaille, HortiAdvice. Elle propose un service de conseil pour les cultures horticoles au Danemark, qui couvrent les légumes, les fruits, les baies, les plantes ornementales, etc.

Est-ce que le Conseil est séparé de la vente au Danemark ?

Il n'est pas demandé de séparer la vente du conseil au Danemark. Par exemple, HortiAdvice vend des conseils aux agriculteurs, mais aussi quelques produits comme des phéromones, des pièges pour la surveillance et un système d'aide à la décision pour un parasite spécifique. Mais cela fait partie du conseil, bien sûr. On ne peut donc pas dire que la vente du produit soit séparée du conseil.

Comment le conseil prend-il en compte le biocontrôle dans la protection intégrée ?

Les conseils en matière de lutte biologique et de lutte intégrée contre les parasites sont inclus au conseil fourni aux agriculteurs au Danemark. Ils font donc partie intégrante du conseil. Je peux également dire qu'outre les conseils aux agriculteurs, l'entreprise HortiAdvice s'occupe également de produits, soit seule, soit en collaboration avec des universités ou d'autres instituts de recherche. L'objectif est d'acquérir davantage de connaissances, par exemple en matière de lutte biologique. En effet au Danemark, les agriculteurs sont très intéressés par l'adaptation ou la mise en œuvre de la lutte biologique ou de la lutte intégrée contre les parasites et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous nous sommes dotés de restrictions assez lourdes sur l'utilisation des produits agrochimiques. Nous avons des produits limités et un nombre restreint de traitements autorisés. Il existe donc au Danemark un groupe de travail qui est géré par l'agence de protection de l'environnement, qui dépend du ministère de l'environnement. HortiAdvice est également membre de ce groupe de travail et ce qui en résulte, c'est que nous obtenons parfois des financements pour des produits ou projets spécifiques qui participent à la lutte intégrée contre les parasites. »

Océane CHAT MORTEAU
Responsable projet
Agroécologie et
Responsable Qualité Fruits
& Légumes de Carrefour

Daphné SOULIEZ
Responsable des projets de
protection et qualité des
cultures de Bonduelle

Sébastien TRIPON
Directeur des achats et
amont de Florette Food
Service

3^e SÉQUENCE : Le biocontrôle, pierre angulaire des stratégies filières de demain ?

Jean-Paul Hébrard : « Le biocontrôle, pierre angulaire des stratégies filières de demain » est le thème de cette 3^e table ronde. Océane, une question toute simple : est-ce que vous connaissez bien le biocontrôle ?

Océane Chat Morteau : Oui, je connais bien le biocontrôle. Pas autant que les metteurs de produits sur le marché qui sont les experts sur le domaine, mais en travaillant avec les producteurs au quotidien sur le terrain, c'est évidemment une notion que je connais bien car nous la mettons en pratique dans notre stratégie au niveau du groupe.

Jean-Paul Hébrard : Pensez-vous que vos clients, les consommateurs, connaissent le biocontrôle ?

Océane Chat Morteau : Le consommateur, non. Clairement, aujourd'hui, le biocontrôle ne lui parle pas du tout. D'où la nécessité de pouvoir faire un petit peu de pédagogie, au niveau institutionnel également, pour lui expliquer ce qu'est le produit de biocontrôle. Autant, pour un consommateur de bio, il est ancré dans son esprit que l'on utilise des produits, naturels, etc., autant pour un producteur qui fait du conventionnel, mais qui veut produire de manière plus durable et utiliser des produits de biocontrôle, on assiste très vite à ce phénomène d'agribashing : le consommateur ne comprend pas pourquoi les pulvérisateurs sont aussi souvent utilisés en production

lorsque l'on recourt à des solutions un peu plus naturelles. Il y a de la pédagogie à faire sur ce sujet.

Jean-Paul Hébrard : Daphné, pouvez-vous nous donner trois chiffres clés pour présenter Bonduelle ?

Daphné Souliez : Bonduelle, ce sont 14 000 collaborateurs sur 56 sites industriels. Nous cultivons 126 000 hectares avec nos partenaires producteurs.

Jean-Paul Hébrard : Qui rédige les cahiers des charges dans votre entreprise ? Est-ce que ce sont des personnes qui connaissent le biocontrôle ? Est-ce bien identifié ?



OCÉANE CHAT MORTEAU,
Responsable projet
Agroécologie et
Responsable Qualité
Fruits & Légumes de
Carrefour



DAPHNÉ SOULIEZ

Responsable
des projets de
protection et qualité
des cultures de
Bonduelle

Daphné Souliez : Oui, ce sont nos responsables recherche et développement de chaque bassin de production qui rédigent les cahiers des charges. Ils connaissent les produits de biocontrôle et cherchent à les intégrer dans les cahiers des charges. Ils sont aussi en charge du choix des entreprises avec lesquelles ils travaillent et ce choix se fait en local.

Jean-Paul Hébrard : *Même question pour Sébastien : pouvez-vous nous donner trois chiffres clés pour présenter Florette Food Service ?*

Sébastien Tripon : On compte 12 500 agriculteurs adhérents d'Agrial, auquel appartient Florette, et 135 000 tonnes de salade, le besoin annuel de Florette produit pour la moitié par les producteurs adhérents de la coopérative. Autre chiffre clé, le 0, comme la cible produit phytosanitaire que nous nous sommes fixés : zéro résidu en ce qui concerne nos salades et légumes.

Jean-Paul Hébrard : *Est-ce que le développement du biocontrôle est une bonne nouvelle pour vous ?*

Sébastien Tripon : Les quantités que j'ai évoquées en termes de matières premières paraissent importantes. Cependant, depuis des années, elles ne sont pas suffisantes pour homologuer les produits phytosanitaires parce que le coût est très important. Donc, pour trouver des solutions d'usages qui répondent aux problématiques des producteurs, effectivement, le biocontrôle est une véritable solution d'avenir intéressante.

Jean-Paul Hébrard : *Quelle est la part du biocontrôle dans vos cahiers des charges chez Bonduelle ?*

Daphné Souliez : Le biocontrôle est présent et nous souhaitons qu'il le soit de plus en plus. Nous avons des solutions pour les pois, les haricots, les flageolets et quelques légumes maraîchers. En revanche, pour cer-

tains légumes il est soit inexistant soit peu efficace. Pour donner un chiffre, dans les Hauts-de-France, 20 % de nos surfaces ont reçu une application ou plus de produits de biocontrôle. Pour les flageolets, cela peut monter jusqu'à 80 %. C'est ciblé par culture.

Jean-Paul Hébrard : *Cela veut dire qu'il manque clairement des solutions aujourd'hui ?*

Daphné Souliez : Oui, cela fait partie des freins dans certaines filières. Pour certains légumes, il manque des solutions ou bien elles existent, mais sont peut-être peu efficaces et donc, ne répondent pas suffisamment à nos cahiers des charges.

Jean-Paul Hébrard : *Si vous n'augmentez pas la part du biocontrôle dans vos cahiers des charges, est-ce uniquement à cause du manque de solutions ou y a-t-il d'autres facteurs ?*



SÉBASTIEN TRIPON

Directeur des achats et amont de
Florette Food Service

Daphné Souliez : Il y a d'autres facteurs effectivement. Il y a le manque de solutions mais aussi la mise en œuvre technique qui, parfois, peut-être un frein. Si l'agriculteur doit passer six ou huit fois dans son champ, cela peut être un

frein pour lui. Un autre facteur est la stabilité des résultats, en raison d'une campagne très chaude, d'une canicule, de micro-organismes etc. peut aussi être remise en cause.

Jean-Paul Hébrard : *J'ai de bonnes nouvelles à vous donner puisque ces solutions arrivent. Nous écoutons tout de suite Jennifer Lewis, directrice générale d'IBMA Global.*

DIFFUSION VIDÉO

INTERVIEW DE JENNIFER LEWIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'IBMA GLOBAL

« L'offre en produits de biocontrôle va-t-elle progresser significativement à l'avenir ? »

Oui, je crois que nous avons beaucoup d'opportunités pour avoir une bonne offre à l'avenir. Il y a deux aspects importants à prendre en compte. Le premier est le niveau d'innovation dans les entreprises du biocontrôle et le second concerne le système d'homologation pour le biocontrôle. Au niveau de l'industrie et des entreprises, nous avons fait une étude l'année passée, pour laquelle près de la moitié des entreprises du marché du biocontrôle a répondu. Il y avait indiqué que près de 140 produits de biocontrôle et 66 substances actives étaient en attente de décision d'homologation ; il restait par ailleurs encore à peu près 120 substances actives pour lesquelles le dossier n'était pas encore déposé. Nous avons donc les produits, une question est plutôt comment les faire homologuer et comment permettre une accélération de leur développement. »

Jean-Paul Hébrard : *Daphné, lorsque vous êtes aux champs, voyez-vous une différence qualitative, quantitative, selon le fait que l'on ait utilisé une solution de biocontrôle ou non ?*

Daphné Souliez : Les bioagresseurs présentent un impact sur la qualité et la quantité de nos productions. Ne pas pouvoir les contrôler, de façon 100 % efficace, joue sur la quantité et la qualité de nos productions.

Jean-Paul Hébrard : *Est-ce que cela change votre façon de commercialiser des produits un peu moins parfaits ?*

Daphné Souliez : Nous avons quand même le devoir de produire des produits de qualité. Ce qui nous embête notamment, ce sont les corps étrangers (insectes, spores de champignons, etc.) qui sont rédhibitoires dans nos cahiers des charges. En revanche, oui, il faut peut-être que l'on pense à revoir à la baisse certaines notions qualitatives par rapport au changement agricole qui va s'opérer.

Jean-Paul Hébrard : *Cela veut-il dire que, quelque part, c'est un peu le consommateur qui est le maillon faible ? Il va falloir le former un peu mieux. Comment vous voyez cela ?*

Océane Chat Morteau : Je pense que cela se complète. Nous sommes confrontés aux mêmes problématiques. Nous avons fait récemment une table ronde sur la pomme, lors de laquelle nous avons interrogé des clients sur l'agroécologie. Avant de leur expliquer la démarche, pour ne pas les influencer, nous leur avons demandé quels étaient leurs critères d'achat lorsqu'ils vont dans un rayon pour acheter de la pomme. Parmi les premiers critères instinctifs, ceux qui sont ressortis sont le goût, la qualité, l'aspect, une belle pomme et une taille moyenne gros calibre. Ils n'étaient pas capables de nous dire pourquoi ils allaient acheter des pommes de cette taille-là, car ce sont finalement les codes du marché et ils sont ancrés. Quand nous expliquons qu'aujourd'hui, nous pouvons aller vers des fruits un petit

que finalement nous nous tirons un peu une balle dans le pied. Je pense qu'avec l'agriculture durable, l'agriculture de demain, nous allons devoir avancer sur ce type de sujets.

Daphné Souliez : Pour compléter, même si je suis tout à fait alignée sur ce qui vient d'être dit, il faut aussi un axe sur la formation, la pédagogie, la communication auprès des nouvelles générations et se focaliser dans un premier temps sur la première gamme. Je pense que ce serait peut-être plus facile de commencer à les former sur des légumes bruts, pour ensuite élargir la cible aux légumes en conserve ou surgelés.

Jean-Paul Hébrard : *Sébastien, vous travaillez avec McDonald's. Comment est-ce qu'ils réagissent quand vous leur parlez biocontrôle. Est-ce qu'ils connaissent ?*

Sébastien Tripon : Nous avons la chance de travailler avec McDonald's depuis plus de trente-cinq ans, soit véritablement dans la durée. En 2010, par exemple, nous nous sommes réunis avec McDonald's et l'ensemble de la filière, du producteur au consommateur, pour imaginer la stratégie agroécologique à l'horizon 2020. Cela nous a permis de parler du biocontrôle parce qu'à cette époque-là, les produits phytosanitaires avaient mauvaise réputation aux yeux des consommateurs. Les produits de biocontrôle apparaissaient donc comme une solution d'avenir. Comme nous étions engagés ensemble sur la durée, cela nous a permis d'expérimenter, de tester et d'éprouver les solutions pour arriver en 2017 à ce que l'ensemble des salades Florette pour McDonald's ait au moins un biocontrôle pendant toute la culture.

Jean-Paul Hébrard : *On parle beaucoup de certifications. De votre côté, vous en créez qui sont privées. Pouvez-vous nous l'expliquer ?*

Sébastien Tripon : La branche légumes et fruits frais d'Agrial a créé Agrilogique, une démarche privée qui permet de produire des légumes sains, frais, en protégeant



peu moins beaux, avec un peu plus de défauts, c'est très bien entendu sur le bio mais pas du tout sur les produits du secteur conventionnel. Nous sommes aussi bloqués par la réglementation sur certaines filières : lorsque l'on veut vendre des produits en catégorie 1, il y a des critères à respecter au niveau de la réglementation. Puisque le consommateur est habitué à des catégories 1 souvent sur du conventionnel, il faudrait aussi faire bouger la réglementation parce

le sol et la biodiversité. Cela nous permet notamment, sur le 5e pilier, d'utiliser les produits de biocontrôle en complément des méthodes alternatives pour arriver au résultat de « zéro résidu » sur l'ensemble de nos salades et légumes.

Jean-Paul Hébrard : *Dans la grande distribution vous avez vous aussi des certifications, des cahiers des charges, comment les élaborerez-vous concrètement ? Est-ce que vous y intégrez les produits du biocontrôle ?*

Océane Chat Morteau : Oui. Dans l'élaboration des cahiers des charges, nous trouvons notre démarche agroécologique, que nous avons orientée sur deux aspects. Sur l'aspect communication, pour le consommateur, nous avons choisi un aspect santé, dans lequel nous communiquons sur la réduction des produits phytosanitaires.

Nous partons sur une allégation « Cultiver sans » : cultiver sans pesticide, sans insecticide. Tout se fait filière par filière, en fonction de ce que l'on a réussi à supprimer aux champs. Pour réussir à utiliser cet axe de communication, nous devons aussi travailler au niveau de notre cahier des charges et, dans l'agroécologie, il n'y a pas que l'aspect produit phytosanitaire.

Nous avons plusieurs piliers : le pilier biodiversité, le pilier sols, tout ce qui est eau et énergie, et le pilier intrants, avec la réduction des produits phytosanitaires. Dans nos cahiers des charges, tout est fait en co-construction avec nos producteurs et nos fournisseurs partenaires. Aujourd'hui, nous n'allons pas leur imposer de faire quelque chose, puisque ce sont eux les experts sur le terrain. Nous travaillons donc tous ensemble autour d'un cahier des charges commun, filière par filière, pour voir comment agir au niveau de la culture, par bassin de production. Nous nous adaptons puisque les conditions climatiques ne sont pas toujours les mêmes dans toutes les régions de France. Nous nous mettons vraiment tous autour de la table et travaillons sur cet axe-là pour voir comment avancer sur le sujet.



Jean-Paul Hébrard : *Certifications privées, cahier des charges, communication auprès du grand public... Selon vous, Océane, est-ce qu'on ne va pas perdre les consommateurs, qui ne connaissent finalement que le bio ?*

Océane Chat Morteau : Il est vrai que l'on peut penser perdre le consommateur, car aujourd'hui nous nous cherchons encore. Mais je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il faut partir vers une agriculture plus durable, quelque chose entre le conventionnel et le bio.

Nous allons chercher ce qu'il y a de bien dans le conventionnel, comme la productivité, tout en allant récupérer ce qu'il y a de bien dans le bio, sur les aspects biodiversité, réduction des intrants, etc. pour chercher quelque chose de durable. Tout le monde est aligné pour emprunter cette troisième voie. Après, effectivement, de nombreux labels existent aujourd'hui sur le marché : nous avons notre allégation « Cultivé sans », il existe aussi le « zéro résidu », etc. Je pense qu'il faut travailler de manière commune pour aller vers quelque chose de plus grand, qui puisse parler aux consommateurs.

Jean-Paul Hébrard : *Vous savez que le ministère notamment, mais aussi la profession agricole, poussent la HVE. N'est-ce pas la*

HVE qui doit faire l'union sacrée pour parler aux consommateurs ?

Océane Chat Morteau : Il y a trois niveaux dans la certification environnementale, la HVE étant le dernier. Dans nos cahiers des charges, nous avons une équivalence au niveau de la certification environnementale de niveau 2. La HVE, qui est le niveau supérieur, est évidemment très intéressante et nous encourageons tous nos producteurs et nos fournisseurs qui le souhaitent à aller dans cette direction. Mais très honnêtement, nous n'avons pas encore défini de feuille de route. C'est encore un peu complexe. Je pense qu'il faut que nous nous mettions autour de la table pour prendre une décision, voir vers quel axe commun nous pouvons éventuellement aller, et définir comment la HVE pourrait faire partie d'un socle, d'une base commune.

Jean-Paul Hébrard : *Chez Agrial, vous allez du producteur jusqu'au consommateur. Est-ce que vous pensez la même chose ?*



Sébastien Tripon : Nous avons créé un groupe de travail HVE au niveau de la coopérative pour travailler ces aspects. Dans les exploitations, et c'est bien d'en parler, il ne s'agit pas juste d'une culture spécialisée mais de l'ensemble de l'exploitation avec les différentes cultures et élevages. Il est donc important de travailler conjointement et d'aller tous dans la même direction.

Jean-Paul Hébrard : *Nous parlons du biocontrôle, qui est un outil. Comment le valoriser s'il n'est pas suffisamment connu ? Il y aura peut-être des questions sur la communication à mettre en place autour du biocontrôle pour valoriser les efforts des producteurs. À quelle échelle, en pourcentage, êtes-vous capables de rémunérer cet effort fait en amont, en particulier par le producteur ?*

Océane Chat Morteau : Sur notre démarche spécifique agroécologique,

nous apportons un cost-plus, évidemment co-construit avec les fournisseurs et adapté filière par filière, en fonction aussi de la marge de progrès vers laquelle ils se sont engagés. Ensuite, nous les rémunérons au maximum à 15 %. Pourquoi au maximum 15 % ? Tout simplement parce qu'aujourd'hui, le consommateur n'est pas encore prêt à payer beaucoup plus cher derrière. Nous sommes bien d'accord que le producteur ne doit pas à lui seul assumer le surcoût lié à cette transition agroécologique. Il faut que ce soit réparti sur tous les maillons de la chaîne. Nous allons donc acheter plus cher. Mais aujourd'hui, il est difficile d'aller au-delà de 15 % au niveau du consommateur. Ce sont des choses auxquelles nous réfléchissons et que nous améliorons de jour en jour.

Jean-Paul Hébrard : *Parmi les 700 personnes inscrites à ce direct, il y a beaucoup de représentants du secteur du biocontrôle. Qu'avez-vous envie de leur dire ?*

Océane Chat Morteau : Que nous avons besoin d'aide sur le sujet. Il y a plusieurs messages à faire passer : le premier c'est qu'en tant que grande distribution, nous sommes peut-être moins en contact avec eux que ne le sont les producteurs. C'est quelque chose qu'il faut, je pense, améliorer et nous avons besoin d'aide sur le sujet. Nous avons beaucoup de cultures aujourd'hui pour lesquelles nous nous retrouvons dans des impasses. La réglementation nous rattrape aussi de plus en plus rapidement, car des molécules sont supprimées tous les ans. Beaucoup d'efforts sont faits aussi sur les filières avec des gros volumes, mais sur les petites cultures nous nous heurtons très vite à des impasses pour lesquelles nous n'avons pas encore de solution. Et puis, avec les produits de biocontrôle, nous ne pouvons plus être sur un schéma « une problématique = une solution ». Le message à faire passer est donc de continuer à travailler sur ce système d'approche globale puisque, aujourd'hui, c'est la combinaison des solutions qui va nous permettre d'avancer. Il ne

faut pas retomber dans les travers d'avant, mais bien construire sous forme d'un système global. Il est aussi important de bien penser à l'accompagnement derrière sur le terrain. Nous avons déjà les services techniques et les techniciens, qui sont vraiment très professionnels car c'est le cœur de leur métier d'accompagner, mais il y a aussi un accompagnement à penser sur le terrain. Nous le voyons avec nos 25 filières en agroécologie : c'est quelque chose qui remonte très souvent de la part de nos producteurs.

Jean-Paul Hébrard : *Il est l'heure d'écouter vos questions*
Flora Limache

Flora Limache : Nous avons une question de la part de Johanna Couraudon de l'Astredhor (Institut technique de l'horticulture). Elle demande ce qu'il en est des clients et des consommateurs : comment communiquer auprès de ce public sur le biocontrôle ?

Jean-Paul Hébrard : *Quelle est la meilleure façon de communiquer sur le biocontrôle auprès du grand public ?*

Océane Chat Morteau : C'est très compliqué. Comme je l'ai dit précédemment, nous avons choisi de communiquer sur nos produits via une allégation « Cultivé sans », car je pense que parler précisément du biocontrôle ou des produits est peut-être compliqué. Parler selon une allégation permet de peut-être mieux vulgariser et d'adopter un langage plus adapté à celui du consommateur, d'où notre choix de le mettre en avant sur nos produits. Nous essayons aussi d'éduquer le consommateur : nous avons réalisé de nombreuses pages internet dans lesquelles nous expliquons ce que sont l'agroécologie, le biocontrôle, quelles solutions on peut trouver, etc. Nous sommes également très actifs sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram et sur Facebook, avec de nombreuses vidéos de nos producteurs. Nous essayons des choses, via cette approche des réseaux sociaux qui sont très dynamiques aujourd'hui.

Jean-Paul Hébrard : *Vous le faites, mais est-ce que cela fonctionne ? Est-ce que cela sert à quelque chose ?*

Océane Chat Morteau : Très honnêtement, oui. Cela sert à quelque chose puisque c'est toujours bien d'éduquer le consommateur. Nous parlions des jeunes générations tout à l'heure : ce sont les consommateurs de demain. Il est donc très important de les éduquer et de les accompagner dans cette transition qui n'est pas toujours simple. Et puis c'est nécessaire. Donc oui, cela a de toute façon un intérêt. Mais il est vrai que ce n'est pas toujours évident.

Sébastien Tripon : Cela passe par une pédagogie qui utilise différents canaux, avec des inscriptions sur l'ensemble des emballages mais également de la communication sur Internet au travers des producteurs qui communiquent très bien, au travers de fermes ouvertes également, pour expliquer au plus près du terrain. C'est avec ce travail de longue haleine que nous parviendrons à éduquer et par la transparence qui permettra de passer les bons messages.

Océane Chat Morteau : Je voulais rebondir en disant qu'effectivement, en tant que grande distribution, nous ne sommes peut-être pas les mieux placés pour communiquer sur le sujet parce que nous sommes toujours un peu vus comme le grand méchant loup. C'est vrai que les producteurs communiquent très bien et je pense que nous avons besoin de leur aide ainsi que de celle des grandes institutions pour communiquer sur le sujet.

Jean-Paul Hébrard : *Y a-t-il une autre question ?*

Flora Limache : Une question de la part de Pierre Hesse, de la société Compas. Certains produits de biocontrôle nécessitent plus de passages que les produits conventionnels. Comment calmer les particuliers qui n'aiment plus voir de pulvérisateurs dans les parcelles des producteurs ?

Sébastien Tripon : C'est ce que nous avons dit : il faut expliquer, éduquer. Après, c'est vraiment de la communication pour dire que oui, le pulvérisateur est là, mais je l'utilise pour telle et telle raison, et peut-être plus, justement parce que c'est moins efficace et parce que ce sont des produits de biocontrôle qui permettent de lutter contre les ravageurs, les maladies de manière efficace.

Jean-Paul Hébrard : *C'est vrai que les médias ont tellement communiqué sur le fait que « pulvérisateur égal danger », qu'aujourd'hui c'est compliqué et qu'il y a des riverains qui réagissent...*

Océane Chat Morteau : Nous avons des producteurs qui mettent des panneaux en bordure de leur champ en expliquant qu'ils cultivent selon les principes de l'agroécologie, etc. Certains, qui ont un voisinage très proche, font l'effort d'aller les voir pour leur expliquer. Dans nos cahiers des charges, nous essayons de mettre des pratiques de bon voisinage aussi. Mais effectivement, cela ne passera que par l'explication, la pédagogie, les visites en production.

Jean-Paul Hébrard : *Communiquer, communiquer, communiquons. Justement Flora Limache : est-ce qu'il y a une autre question ?*

Flora Limache : Oui, une question par rapport au biocontrôle comme outil marketing de la part d'Aurélien Flon, étudiant ingénieur. Le biocontrôle est un bon outil marketing pour les grandes enseignes, cela s'inscrirait dans une logique de transition écologique et alimentaire, de plus en plus importante pour le consommateur. Avez-vous effectué des campagnes publicitaires dans ce sens ?

Océane Chat Morteau : C'est vrai que je ne l'ai pas précisé, mais nous avons mené deux campagnes publicitaires cette année en plus des réseaux sociaux : une sur le kiwi et une sur la pomme, où nous expliquons ce qu'est l'agroécologie. Nous avons aussi un partenariat avec *L'Amour est dans le pré*. En encadrant l'émission et plusieurs fois au cours de la

journée, nous projetons plusieurs spots avec des producteurs de la filière qualité Carrefour, dont un producteur de pommes, qui expliquent l'agroécologie et la réduction des produits phytosanitaires.

Jean-Paul Hébrard : *Pourquoi n'amène-t-on pas plus les consommateurs dans les champs ? Cela pourrait être une façon de tisser des liens. On a l'impression que vous communiquez toujours en masse...*

Océane Chat Morteau : C'est prévu. La crise sanitaire a reporté nos projets mais, déjà l'année dernière, nous avions prévu de faire des visites de producteurs avec les meilleurs clients de certains magasins, etc., ce qui aurait été une rencontre évidemment très enrichissante. C'est dans les tuyaux mais nous attendons que la crise sanitaire nous permette de le réaliser plus facilement.

Sébastien Tripon : Nous le faisons depuis de nombreuses années avec nos clients. Nous avons parlé de McDonald's, nous parlons beaucoup en filière et, au cours d'une journée, nous aimons bien faire le champ, aller dans nos usines où sont préparés les produits, jusqu'au restaurant, pour expliquer le cheminement du produit et tout le travail qui est fait. Car le consommateur est friand de voir ce qui est fait au niveau du producteur mais également sur l'ensemble des échelons.

Jean-Paul Hébrard : *Océane, Daphné, Sébastien, merci beaucoup. Nous allons encore élargir notre champ de vision et partir de nouveau en Espagne pour voir ce que la certification « Zéro résidu » signifie côté espagnol, avec Estefania Hinarejos Esteves, directrice d'IBMA Espagne.*

TÉMOIGNAGE D'ESTEFANIA HINAREJOS ESTEVES, DIRECTRICE D'IBMA ESPAGNE



Que signifie la certification « zéro résidu » ?

La certification « zéro résidu » est une norme qui vise à favoriser une agriculture sans résidu de produits phytosanitaires. C'est ce que nous appelons en Espagne le « zéro résidu », mais cela n'a aucune valeur réglementaire.

Quels sont les secteurs concernés ?

Cette certification s'applique à la quasi-totalité des fruits et légumes. Il s'agit de certifications qui sont imposées par la grande distribution. Ces supermarchés sont très exigeants et n'hésitent pas à poser des cadres de certification très stricts. La plupart des grands magasins de distribution alimentaires disposent eux-mêmes de leurs propres certifications.

Comment cette certification est-elle mise en avant ?

Elle est mise en avant auprès du consommateur final avec des arguments environnementaux. Les produits qui sont soumis à ce type de certification reçoivent une étiquette qui indique « zéro résidu ». C'est une forme très simple pour accrocher l'œil du consommateur, qui va mieux comprendre le concept d'environnement que les concepts de protection intégrée ou d'agriculture écologique.

Quelle place occupe le biocontrôle ?

Il n'y a pas réellement de chiffres disponibles mais je peux vous assurer que le biocontrôle est extrêmement présent. Sa place est centrale dans l'obtention de certifications « zéro résidu ».

Quel avenir pour le biocontrôle ?

Ici en Espagne ? Il s'agit davantage d'une politique européenne qui mène une stratégie avec du « moins chimique » et « davantage de bio ». Les consommateurs vont donc demander la même chose. À court et moyen termes, le biocontrôle va prendre plus de place sachant que des actions de communication sont menées en direction du consommateur final. De plus en plus de techniciens sont également formés à l'utilisation de ces produits. »

Conclusion

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Jean-Paul Hébrard : *Nous nous retrouvons pour la conclusion de cette émission. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous en visio Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Sept cents personnes vous écoutent actuellement et sont intéressées par la thématique du biocontrôle. J'ai une question à vous poser : quelle est la grande priorité de la stratégie nationale du déploiement du biocontrôle, qui a été dévoilée au mois de novembre, et dont la mise en œuvre va s'échelonner au cours des cinq prochaines années ?*

Julien Denormandie : Avec grand plaisir. Tout d'abord je voudrais vous remercier pour votre invitation. J'ai eu l'occasion d'écouter une partie de cette dernière table ronde et je voudrais saluer la qualité des propos tenus. Je suis vraiment très content de participer à ces 7es Rencontres annuelles du biocontrôle, tout simplement parce que, en tant qu'ingénieur agronome, je crois profondément au biocontrôle. Ce sont des pratiques que je connais depuis longtemps et qui, je crois, sont particulièrement pertinentes par rapport à une vision

de l'agriculture, une agriculture fondée sur les pratiques culturales. Et on sait combien le biocontrôle est parfois compliqué.

Le biocontrôle est une alchimie entre un comportement cultural et une maîtrise de la cinétique des populations qui sont présentes sur nos cultures. Et puis, on sait aussi que le biocontrôle est l'un des éléments qui permet d'atteindre une certaine vision politique, agricole, pour regagner notre souveraineté. Vous connaissez mon attachement à cette souveraineté agricole et agroalimentaire. Cette souveraineté nécessite de dépasser un certain nombre de dépendances que nous avons aujourd'hui et notamment réduire nos intrants, évidemment.

Donc, la question fondamentale qui nous est posée n'est pas de savoir si je crois ou non dans le biocontrôle, j'y crois profondément, c'est de savoir comment aider la filière du biocontrôle. C'est aujourd'hui, on le sait, une filière en plein essor. Quand je prends simplement quelques chiffres, mais vous l'avez dit depuis ce matin, les ventes ont plus que doublé en dix ans et pour autant, nous savons aujourd'hui que seulement 15 % des usages agricoles sont couverts par au moins trois solutions de biocontrôle. Nous avons donc à la fois un essor et en même temps de nombreux défis.

La question qui se pose est donc : comment nous, gouvernement, pouvons-nous aider la filière ? C'était tout le sens de la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle, qui était d'ailleurs une demande de parlementaires puisqu'elle était incluse dans la loi Egalim et que nous avons dévoilée le 10 novembre 2020.

Alors que peut-on faire ?

Pour moi la première chose est que cette stratégie nationale repose sur un certain nombre d'actions, que nous devons consolider. Par exemple, depuis 2014, le biocontrôle fait l'objet d'un soutien financier constant et dynamique à travers les crédits CASDAR, les dispositifs Écophyto, à travers l'Ademe, à travers le Grand Plan d'investissement. Cela, il faut le consolider.



Le deuxième élément est que nous savons qu'il y a des exemptions, des allègements par rapport au régime applicable aux produits conventionnels, ce qui est très bien, et qu'il faut aussi consolider tout cela. La dernière table ronde a montré toute l'importance du sujet.

Mais au-delà de ces consolidations, il faut voir comment aller plus loin. C'est le cœur de cette stratégie nationale et je voudrais insister sur quelques points.

Tout d'abord, évoquons **le soutien à la recherche et à l'innovation**. Je pense que cette recherche doit être soutenue pour accompagner les entreprises dans le développement d'un plus grand nombre de solutions efficaces. Il faut également consolider ce que je viens d'expliquer sur le CASDAR, Écophyto, l'Ademe et le Grand Plan d'investissement. Cela veut dire aussi utiliser France Relance. Par exemple, dans France Relance, nous finançons des agroéquipements. Mais j'ai décidé qu'au-delà du financement des agroéquipements, nous allions mettre en place un accélérateur pour les entreprises de biocontrôle et d'agroéquipement. Cet accélérateur représente 15 millions d'euros de subventions pour déterminer quelles sont les solutions à même d'être développées par les filières pour être ensuite proposées à l'ensemble de nos agriculteurs. Je pense aussi, deuxième exemple dans cet accompagnement, au dispositif que nous avons créé avec BPI France, qui est en cours de finalisation, et qui vise à apporter un appui réglementaire aux industriels afin d'élaborer de solides et concrètes stratégies de développement. Là aussi, il s'agit d'éléments très pratico-pratiques, mais je pense qu'il faut partir des utilisateurs.

Deuxième axe d'accélération : il faut **continuer à simplifier la réglementation**. Je crois que c'est quelque chose d'essentiel. Beaucoup a déjà été fait, vous l'avez dit, mais je pense qu'on peut aller encore plus loin. Cela veut dire, par exemple, consolider la définition des produits de biocontrôle en tenant compte notamment des

différents risques, des évaluations et des expérimentations déjà faites sur le territoire. À ce titre là aussi, pour ceux qui me connaissent, j'ai une approche très pragmatique : n'hésitez pas à nous faire remonter toutes les difficultés que vous pouvez avoir. C'est comme cela que l'on avance : l'État est aux côtés des filières pour les libérer d'un certain nombre de carcans lorsqu'elles en ont besoin.

Troisième axe : je pense qu'il y a une question d'**appropriation des stratégies et des pratiques de biocontrôle** que nous devons porter pour être aux côtés de nos agriculteurs. Je crois que c'est fondamental. C'est pour eux que nous développons toutes ces stratégies et nous devons les accompagner. Il faut s'appuyer évidemment sur les professionnels, il faut s'appuyer sur les acteurs qui sont au plus proche de nos agriculteurs sur nos territoires. Je pense notamment au rôle des chambres d'agriculture, avec qui nous travaillons énormément sur ce sujet, au rôle des coopératives et au rôle des professionnels de l'ensemble de la filière. Cela passe, par exemple, par des référentiels de formation qui doivent être proposés ou adaptés, cela passe par cet accompagnement au jour le jour, qui, je crois, ne doit jamais perdre de vue deux choses.

La première est que l'on parle là de pratiques, notamment de pratiques culturelles. Comme je le disais tout à l'heure, ce sont parfois des pratiques culturelles compliquées, parce que lorsqu'il s'agit de développer du biocontrôle, il faut savoir gérer les cinétiques de développement des populations. Ce n'est pas toujours évident mais cela doit pouvoir être fait. Cela doit aussi passer par des investissements. Comment gère-t-on par exemple ces cinétiques ? Ici, en plantant un certain nombre d'infrastructures environnementales, des haies par exemple. Songez que dans le Plan de relance, nous financerons à hauteur de 50 millions d'euros 7 000 km de haies. Mais cela ne va pas se faire comme ça : cela se fait en lien avec les agriculteurs, en les accompagnant.



Dans ce volet d'accompagnement, on trouve :

1. les formations ;
2. l'accès et les pratiques culturelles ;
3. la création de valeur, qui me paraît extrêmement importante et que nous déployons aujourd'hui.

Un dernier axe est extrêmement important : **l'échelon européen**. Cela est d'autant plus important que nous sommes aujourd'hui en train de négocier la finalisation de la nouvelle Politique agricole commune, avec des dispositifs importants qui vont accompagner nos modèles agricoles. Je pense notamment aux éco-schémas, pour celles et ceux qui sont initiés à ces sujets.

Nous nous sommes également fixés des objectifs au niveau européen. Je pense évidemment au Green Deal, qui doit favoriser d'une certaine manière des solutions telles que le biocontrôle. Ce ne sont pas les seules solutions, mais elles font partie des solutions.

Mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'aujourd'hui la notion de biocontrôle peine à être reconnue au sein de l'Union européenne. Des développements de politiques publiques ont été faits dans un certain nombre de pays européens, mais la notion même de biocontrôle peine à être reconnue à ce niveau et il faut donc que nous y travaillions. Je pense que le contexte est désormais favorable à cette reconnaissance du biocontrôle au niveau européen. Pour cela, il me faut en faire un sujet dans les différents échanges avec mes collègues européens, il faut également que la profession en fasse un sujet avec ses collègues européens. Là où je vois que les choses commencent à bouger, c'est qu'il y a un groupe de travail européen spécialisé, en charge de définir les règles applicables aux homologations des substances naturelles, en particulier les micro-organismes, et donc le biocontrôle. Tout cela va dans le bon sens.

Je pense que nous avons aujourd'hui un contexte qui est favorable pour avancer sur ces sujets. En tout cas, soyez assurés de ma détermination. Je crois beaucoup aux solutions de biocontrôle et je voulais, par ces quatre principaux axes, vous expliciter en quoi cette stratégie

Le deuxième élément, et votre table ronde l'a très bien montré, est qu'il y a un sujet de création de valeur. Il faut que le biocontrôle soit associé à de la création de valeur. Si on fait une rétrospective de ces dernières années, je pense qu'un des défauts que nous avons eus, que ce soit dans le biocontrôle ou dans d'autres filières, a trop souvent été la question de l'abandon de cette stratégie de création de valeur. Or, comme dans toute transition, plus on crée de la valeur avec cette transition, plus elle sera rapide.

Aujourd'hui, comment crée-t-on de la valeur vis-à-vis du biocontrôle ? Cela veut dire expliciter au consommateur ces pratiques culturelles et réussir à les valoriser. Je crois beaucoup au lien direct entre l'agriculteur et le consommateur. Je vous donne un exemple. Nous développons depuis quelques semaines une grande stratégie au bénéfice des produits frais, des produits locaux, une stratégie qui permet à chacun d'aller directement sur les points de vente à la ferme, au producteur etc. Ce sont autant d'occasions d'échanges entre l'agriculteur et le consommateur sur les pratiques de chacun. Cela permet parfois de tuer les idées préconçues que beaucoup ont sur nos modèles agricoles ou que certains stigmatisent.

nationale du biocontrôle, annoncée le 20 novembre, et que nous sommes en train de déployer, est une belle opportunité. Je voulais également vous remercier pour ce que vous faites au quotidien et vous dire que je suis à vos côtés.

Jean-Paul Hébrard : *Monsieur le ministre, merci. Nous sommes en plateau avec Céline Barthet et Stéphane Layani pour continuer cette conclusion. Céline Barthet, s'il y a une idée que vous reprenez de toutes ces tables rondes, de tous les échanges de ce matin, des questions posées par le public, quelle serait-elle ?*

Céline Barthet : C'est un peu difficile de synthétiser en quelques mots la richesse des échanges qu'il y a pu avoir au cours de cette matinée. Mais si on revient à la question de départ, comment atteindre les fameux 30 %, je retiendrais surtout à l'échelon national qu'il faut pérenniser le système qui existe, Monsieur le ministre vient de le dire, et, à l'échelon européen, installer et pérenniser un système de la même façon, avec une définition européenne. Si je rebondis sur la dernière table ronde, on sent qu'il y a encore tout un effort d'informations à faire sur le biocontrôle, tant au niveau des filières aval, où il est peut-être encore un peu méconnu, qu'auprès du consommateur, ce qui permettra de bien faire connaître nos solutions et de peut-être mieux les valoriser auprès des agriculteurs.

Jean-Paul Hébrard : *Stéphane Layani, vous avez suivi cette émission. À vous la conclusion.*

Stéphane Layani : J'ai mieux compris ce qu'est le biocontrôle, et c'est franchement très intéressant. Je retiendrais trois choses :

1. D'abord, il est indispensable de comprendre que l'on est face à une véritable transition agroécologique. Je ne dis pas qu'on règle le problème du glyphosate, cela n'a rien à voir d'ailleurs, mais nous sommes face à une transition qui est irrépressible et je pense qu'il est très important que toute la chaîne agroalimentaire bascule en même temps. C'est-à-dire que les agriculteurs comprennent qu'ils ont besoin de passer au biocontrôle,



ce qui n'est pas toujours évident, surtout quand on doit mixer des produits différents, des produits conventionnels et des produits de biocontrôle, par exemple dans les étapes de formation de la plante.

2. Deuxième chose très importante : nous avons évidemment besoin des chambres d'agriculture, c'est ce que vient de dire le ministre en parlant de cinétique des populations. Ces affaires de comportement doivent être gérées au plus près du terrain, avec le conseil bien sûr mais aussi avec les chambres d'agriculture.

3. La troisième chose qui me paraît vraiment importante, c'est qu'il faut faire comprendre maintenant au consommateur final que les produits qui sont produits avec du biocontrôle, intégralement ou pas, sont meilleurs pour la santé et l'environnement. Donc je pense qu'il manque un label, je ne sais pas si Céline Barthet est d'accord. Il faut faire savoir au consommateur final qu'un produit a été cultivé avec des micro-organismes, avec des produits de biocontrôle, avec des produits chimiques naturels. Il est très important de mieux communiquer et c'est ce que l'on a fait aujourd'hui sur cette question. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai trouvé cette émission particulièrement intéressante. Et j'ajouterais, pour finir, que Rungis est prêt à aider Céline Barthet !

Céline Barthet : Merci, j'en prends note. À tous, nous donnons rendez-vous en janvier 2022, pour nos 8^{es} Rencontres annuelles du biocontrôle.

Jean-Paul Hébrard : *Merci à vous Stéphane, merci à vous Céline, merci à tous les participants de cette émission et à vous, qui nous avez suivis durant ces deux heures. À très bientôt !*



Rendez-vous en janvier 2022 pour les 8^{es} Rencontres annuelles du biocontrôle

Retrouvez l'émission
des 7^{es} Rencontres annuelles du biocontrôle
en replay :
<https://rencontres-annuelles-du-biocontrole.com/>